

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
INSTITUT NATIONAL DE
RECHERCHE FORESTIERE
FAX 21 90 10 26



PROJET MAGHREBIN DE COOPERATION AVEC LE CRDI /CANADA

« Expérimentation Participative et Adaptative de Modèles de Gestion
des Ressources Forestières dans la Chaine Montagneuse de l'Atlas (Algérie, Maroc,
Tunisie) »

PARTIE ALGERIE
ZONES FORESTIERES DE BOUHAMA ET M'SARA
WILAYA DE KHENCHELA

VOLET : PROFIL DES AGROPASTEURS

RAPPORT FINAL

**Par M. Rachid Boukhechem, agroéconomiste consultant
Alger, Septembre 2010.**

PREAMBULE PRESENTATION DE L'ETUDE

L'Institut National de la Recherche Forestière (INRF) d'Algérie est chargé, pour la partie algérienne, de la mise en œuvre d'un projet maghrébin de coopération avec le CRDI (Canada) intitulé « **Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne de montagnes de l'Atlas (Algérie, Maroc, Tunisie)** ». Participent à ce projet aussi, l'INRGREF pour la partie tunisienne et, l'ENFI et l'université Al-Akawayn pour la partie marocaine.

C'est un projet de recherche et d'expérimentation participative et adaptative se voulant concilier entre gestion durable des ressources naturelles (en particulier forestières) et, réduction de la pauvreté dans les zones concernées (et /ou amélioration des conditions de vie).

Une des activités prévues dans la partie algérienne du projet et devant concourir à l'atteinte de l'objectif 2 du projet est, une étude ayant trait au profil des agropasteurs de la commune de M'Sara dans la Wilaya de Khenchela à laquelle s'est ajoutée la commune mitoyenne de Bouhmama dans la même Wilaya (sur insistance, justifiée, des autorités locales). L'ambition principale de départ de l'étude était de cerner les rapports et le niveau de dépendance économique des ménages par rapport aux différents usages des ressources forestières et, de dégager et analyser les différents types d'usages.

Cette étude devait consister en :

- a- La réalisation d'une **typologie des agropasteurs** selon des critères: ceux avec arboriculture, ceux sans arboriculture, avec transhumance ou non, type d'élevage (bovins, ovins, caprin)...
- b- La réalisation d'un **profil socio économique proprement dit** d'un échantillon d'une trentaine de ménage sur la base d'une enquête avec questionnaire détaillé et incluant la dimension genre : (source des revenus, revenu total de la famille etc..).
- c- La réalisation d'un **diagnostic du mode de pâturage**: toute l'année, achat de supplément, location de terres, lieux et mode de conduite des troupeaux etc.

L'étude devait être scindée en **deux phases** : la première comportant le premier volet et, la seconde englobant les deux autres. La première phase devait concerner un échantillon d'une cinquantaine **(50) d'agropasteurs de la commune de M'Sara** et un autre échantillon d'une centaine **(100) d'agropasteurs de la commune de Bouhmama**. La seconde phase devait concerner un échantillon représentatif raisonné d'une trentaine (30) de ménages d'agropasteurs de la commune de M'Sara et d'autant de la commune de Bouhmama incluant particulièrement l'aspect genre (Cette deuxième phase n'a pas été réalisée).

En outre, et sachant :

- Qu'un des résultats attendus au niveau de l'Objectif 2 du projet étant l'établissement d'un diagnostic des zones d'étude avec un volet socio économique nécessitant la réalisation aussi bien d'un diagnostic socio démographique et socio économique diachronique des zones d'étude qu'un profil socio économique de la population concernée en priorité, en l'occurrence les agropasteurs, et,
- Que l'étude devrait servir aussi (avec d'autres dimensions du projet, essentiellement l'analyse des actions du passé) au choix des types d'expérimentations à mener et innovations à introduire, à l'identification des bénéficiaires-partenaires potentiels du projet, à la localisation des expérimentations et, à la recherche d'une structure organisationnelle idoine des différents acteurs et institutions concernés,

nous avons opté pour la démarche suivante :

- a** - Une première mission exploratoire en équipe pluridisciplinaire avec pour objectif principal de nouer des contacts avec les acteurs concernés, d'échanger l'information concernant le projet et, de recueillir les éléments nécessaires à la préparation de la mise en œuvre de l'enquête de terrain (profil général d'un échantillon large d'agropasteurs).

Cette mission a été réalisée et a fait l'objet d'un rapport de mission

- b**- réalisation d'une enquête à base d'un questionnaire détaillé visant un large échantillon d'agropasteurs au niveau de zones ciblées.

Cette mission d'enquête a été réalisée en équipe pluridisciplinaire avec la participation de personnes ressources locales dont un agent forestier, un agropasteur leader et un agent de vulgarisation. Elle a fait l'objet d'un rapport et a permis de recueillir une masse importante de données. En outre, à travers un dépouillement partiel, trois petits documents synthétiques ont déjà été produits :

- 1- éléments préliminaire du profil des agropasteurs de la commune de M'Sara,
- 2- éléments préliminaires du profil des agropasteurs de la commune de Bouhmama,
- 3- éléments pour un choix de sites d'expérimentation du filet anti-grêle.

Le présent document constitue une première partie -quasi descriptive- de l'étude, la seconde et dernière partie – plus analytique- est en cours de réalisation. Sans épuiser l'exploitation de toutes les données recueillies et qui restent disponibles, au besoin, pour le projet, le document comportera :

- quelques éléments du contexte de l'étude,
- une présentation des caractéristiques principales de la zone axée sur les deux communes et, basée essentiellement sur la documentation existante, les observations de terrain et les déclarations de personnes ressources,
- Des éléments du profil des agropasteurs sur la base du questionnaire renseigné selon leurs déclarations et ayant concerné un échantillon d'une centaine d'exploitants.

ACCRONYMES UTILISES

ACV : Agent Communal de Vulgarisation (Aujourd'hui cette dénomination a été officiellement abandonnée au profit du concept de « Conseiller Agricole »).

ARCH (pluriel arouch) : tribu

BFV : Bureau de Formation et de Vulgarisation faisant partie des directions des services agricoles de la quasi-totalité des 48 Wilayat du pays.

CAW : Chambre de l'Agriculture de Wilaya.

CNA : Chambre Nationale de l'Agriculture

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (qui existe au niveau de chaque Wilaya et sous tutelle du Ministère des Finances).

Daïra (pluriel Daïrat) : (Arrondissement) circonscription administrative regroupant une ou plusieurs communes.

Wilaya (Pluriel Wilayat) : (Département) circonscription administrative regroupant plusieurs Daïrat

DGF : Direction Générale des Forêts (Subdivisée en **conservations** au niveau Wilaya et chaque conservation en **circonscriptions** de Daïra)

DSA: Direction des Services Agricoles (de Wilaya).

SA : Subdivision Agricole (de Daïra)

SAU : Surface agricole utile

MADR : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

PNDA : Plan National de Développement Agricole

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural

PRCHAT : Programme de Renforcement des Capacités Humaines et d'Assistance Technique/ MADR.

REA-RR : politique de Renouveau de l'Economie Agricole et de Renouveau Rural (devenue politique de Renouveau Agricole et Rural).

PLAN SIMPLIFIE DU DOCUMENT

PEAMBULE

ACCRONYMES

PLAN DU DOCUMENT

INTRODUCTION

ELEMENTS DU CONTEXTE DE L'ETUDE

I- QUELQUES DONNEES GOBALES SUR LA WILAYA

II- LA ZONE DU PROJET

III- LES AGROPASTEURS DE BOUHMAMA ET M'SARA

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

IV- ANNEXES

ELEMENTS DU CONTEXTE DE L'ETUDE

Il faut dire que le projet (contenu et approche) est en pleine adéquation avec la stratégie de développement rural du pays, élaborée à partir de 2002, adoptée en 2004 et devenue stratégie de renouveau rural à partir de 2009 avec la même approche globale.

En effet, l'économie et la société algérienne ont connu de graves crises depuis 1986 avec la chute drastique du prix des hydrocarbures. Pays lourdement endetté alors, l'Algérie n'a non seulement pas échappé au rééchelonnement-réajustement structurel mais, a dû gérer une transition difficile d'une économie centralisée à une économie de marché, dans un climat sécuritaire très perturbé durant toute la décennie 1990. Le monde rural a eu à supporter le plus grand poids de cette situation qui a duré toute une décennie.

Le retour progressif à la stabilité et à un prix du pétrole favorable a permis, depuis, non seulement de rembourser la quasi-totalité de la dette extérieure du pays (restent 440 Millions de \$ US à juillet 2010) mais aussi de lancer de vigoureux programmes de développement, essentiellement sur fonds publics, en même temps que d'importants transferts sociaux. Dans ce cadre, l'année 2000 a vu l'avènement du PNDA (plan national de développement agricole) qui décline pour la première fois une véritable politique nationale d'aide et de soutien à l'investissement agricole composante essentielle du développement rural. Elargi au développement rural, le PNDA devient PNDAR dont l'outil principal de mise en œuvre était le PPDR (projet de proximité de développement rural) avec aide et soutien important de l'Etat et, participation sous diverses formes des populations ciblées et acteurs locaux. Il est devenu PPDR (PPDR intégré) associant d'autres secteurs que l'Agriculture et le Développement Rural dont, ceux de l'Habitat, de l'Hydraulique, des Collectivités locale, et de l'Aménagement du territoire et Environnement.

Dans cette optique, il est clairement stipulé dans les documents du MADR de 2004 que : « *La stratégie de développement rural met l'accent sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux, le rétablissement des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, considérés comme des axes prioritaires en matière de développement agricole et rural* ».

Et plus loin, « *Le développement rural qu'il s'agit de promouvoir est celui qui permet aux populations rurales concernées de sortir d'une situation d'attente et de prendre en charge leur avenir. L'action à mener consiste en fait, à accompagner les populations animées d'une réelle volonté de s'en sortir, dans leurs efforts visant à améliorer leurs conditions de vie, à instaurer une dynamique d'autodéveloppement et à construire un environnement plus favorable à un développement durable* ».

Toutes les zones rurales sont concernées par cette stratégie. Sur un total national de 1541 communes, 948 sont considérées comme totalement rurales alors que les autres peuvent comporter des zones rurales ou agricoles qui peuvent aussi bien bénéficier de PPDR que des programmes de renouveau agricole.

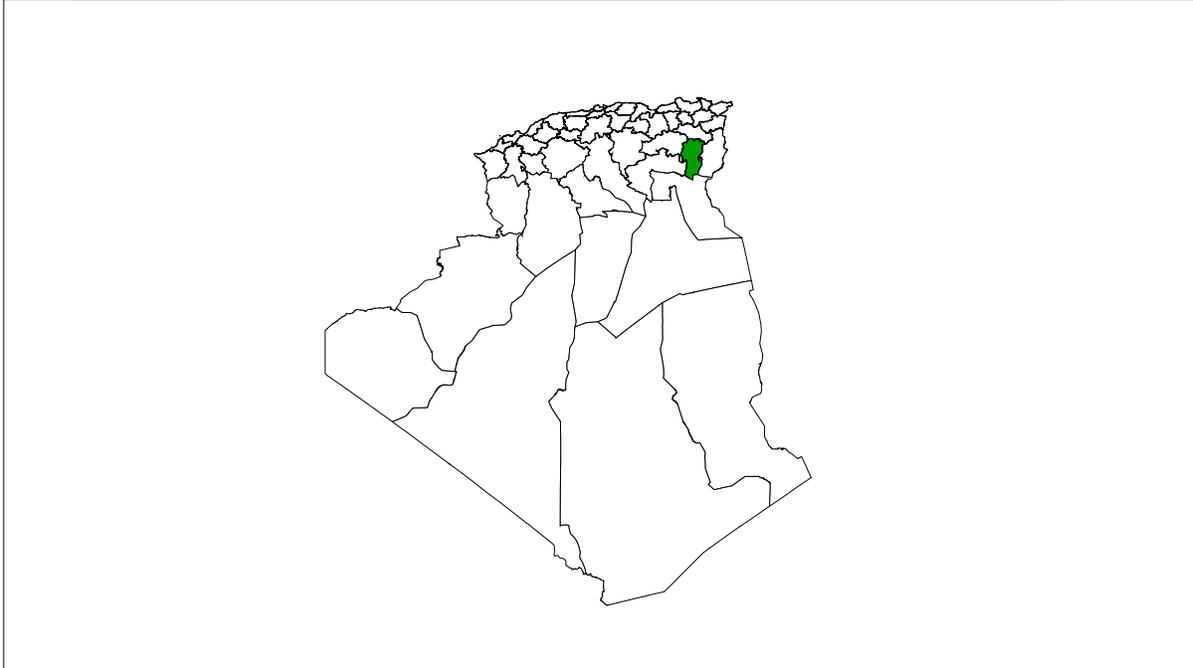
Treize (13) des 21 communes de la Wilaya de Khenchela sont considérées comme rurales.

La commune de M'Sara est considérée comme totalement rurale alors que celle de Bouhmama ayant un chef lieu urbain (et siège de Daïra), englobe de grandes zones rurales.

I- QUELQUES DONNEES GLOBALES SUR LA WILAYA

Le projet concerne les deux communes de M'Sara et de Bouhmama, dans la Daïra de Bouhmama. Elles font partie administrativement de la Wilaya de Khenchela au niveau des hauts plateaux Est du pays dans la zone des Aurès-Nememcha au Sud Constantinois.

CARTE DE SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA WILAYA DE KHENCHELA



Née du dernier découpage administratif de 1984 de la Wilaya mère de Batna, la Wilaya de Khenchela est une des 48 Wilayat du pays. Elle couvre une superficie de 9715,6 Km², soit 0,4% du territoire national. Elle est composée de 08 Daïrat subdivisées en un total de 21 Communes. A l'Est, elle est limitée par la Wilaya frontalière de Tébessa, au Nord par celle d'Oum El Bouaghi, au Nord-Ouest par celle de Batna, au Sud-ouest et au Sud par les Wilayat Sahariennes de Biskra et El Oued.

1-1- LE MILIEU NATUREL :

1-1-1- Le relief

Quatre grands ensembles géographiques caractérisent le relief de la Wilaya :

- a- **Les montagnes (35% de la superficie de la wilaya) :** à l'Ouest de la wilaya se trouvent les plus hautes montagnes du massif des Aurès (avec le mont Chelia à 2328m), dans la zone centrale les monts des Nememcha et, au Nord-est les montagnes de Tafrent (Ain Touila).

- b- **Les plateaux** : au Nord-est (Mahmel et Ouled Rechache).
- c- **Les plaines** : la plaine de Remila au Nord, les hautes plaines de Bouhmama et M'toussa à l'Ouest.
- d- **Les parcours steppiques, sahariens et les chotts** : au Sud, occupant près de la moitié de la superficie de la wilaya (**49%**), ils sont constitués en grande partie de terres sablonneuses avec, à l'extrême Sud, des dépressions (Chotts) et une zone dunaire.

1-1-2- Les sols et la végétation

A l'exception des plaines du Nord au réseau hydrographique dense et à sols profonds et riches, les sols de la Wilaya de Khenchela sont pauvres et peu profonds. Au niveau de ces plaines, le type de végétation naturelle se compose essentiellement d'Armoise (Chih), Helba (Artemesia Helba, Alba), Guettaf (Atriplex), salsola et jujubier.

Les zones Nord-Ouest et centre sont montagneuses. Au niveau des monts des Aurès, les sols sont insaturés humifères ou calcaires humifères avec affleurements rares de la roche mère. Les plateaux de Mahmel et Oued El Arab, où la roche mère affleure sur les hauteurs, portent des sols calciques. Cette zone porte, à l'ouest, les plus belles forêts de Cèdre, pin d'Alep et chêne vert. On y trouve aussi du Cyprès, du pin noir, du frêne et, l'alfa, l'armoïse, jujubier, R'Tem, acacia, genévrier, romarin. A l'Est, les monts de Nememcha est une zone érodée à forêt dégradée où la roche mère affleure partout sauf sur une petite bande centrale à sols calciques.

Les sols de la zone Sud sont en majeure partie des solentchaks mais, aussi, des sols éoliens d'ablation (parcours steppiques) et des sols basiques où se pratique la céréaliculture par épandage de crues. A l'extrême Sud on trouve des formations dunaires récentes.

Le tableau suivant nous montre la répartition des terres de la Wilaya pour les années 2000 et 2008.

Année	U = ha		
	2000 a	2008 b	b-a
SAU	204.296	232.418	28.122
FORÊTS	127.000	145.611	18.611
ALFA	42.000	42.000	0
PARCOURS	486.320	466.857	-19.463
TERRES INCULTES	111.200	84.567	-26.633
TOTAL ¹	970.816	971.453	637

La tendance apparaît nette avec une diminution des terres incultes et des parcours au profit de la SAU et des forêts. Il est remarquable que les forêts, dont l'importance est d'autant plus grande qu'elles sont les plus méridionales du pays, couvrent près de 15% du territoire de la wilaya et qu'elles apparaissent ici en progression alors que la superficie alfatière est restée inchangée. **La vocation agro-sylvo-pastorale de la région apparaît clairement.**

¹ Les totaux des colonnes a et b devraient être égaux à la superficie totale de la Wilaya (971516ha) et donc, celui de la colonne a-b nul. La petite différence (qui doit être due à l'appréciation au niveau de la collecte de donnée) reste insignifiante par rapport à la tendance nette qui se dégage.

1-1-3- Le climat

L'hétérogénéité du relief, la situation géographique et l'allongement du territoire Nord-Sud donnent une grande diversité aux aspects climatiques sur de (relativement) courtes distances. Globalement, le climat est de type continental au Nord et saharien au Sud.

Les hivers sont très froids avec pluviosité très variable selon la zone et, les étés sont chauds et secs.

Les températures **tournent autour** de :

- 2°C pour la moyenne des minima,
- +24°C pour la moyenne des maxima
- 4,8°C pour le minimum absolu
- +42°C pour maxima absolu

Les précipitations annuelles vont de quelques 200mm, sur toute la moitié Sud de la Wilaya, à des niveaux de 700 à 1200mm sur quelques zones restreintes des hautes montagnes des massifs du Nord-ouest.

Il **neige quelque 12,4 jours en moyenne** annuelle **au niveau du chef lieu de Wilaya** situé à 1.116 m d'altitude et certainement plus dans les hautes montagnes du Nord-ouest.

On y enregistre aussi **31,2 jours d'orage en moyenne** concentrés entre Mai et Septembre ainsi qu'une moyenne de **10 jours environ de grêle** avec près de 80% entre Janvier et Juillet et une moyenne mensuelle maximum en Mars.

Le **sirocco** (vent chaud du sud) frappe aussi la Wilaya, surtout en été, avec une fréquence moyenne de 23 jours pour l'ensemble M'Sara-Bouhmama

1-1-4- Les ressources en eau

Les données à notre disposition sur les potentialités en eau de la Wilaya sont des estimations de l'ANAT datant de 1990.

a- Eaux souterraines

Trois nappes sont différenciées :

- une nappe phréatique d'une profondeur inférieure à 100m et captée par plusieurs forages à travers toute la wilaya. Elle alimente plusieurs sources.
- Une deuxième nappe d'une profondeur variant entre 100 et 300m également exploitée par de nombreux forages à travers la Wilaya
- Une troisième nappe, exclusivement au niveau du Sud (Chechar), d'une profondeur de 300 à 600m.

b- Eaux de surface

Le réseau hydrographique est dense au niveau de la Wilaya mais, rares sont les cours d'eau permanents.

c- Ressources en eau mobilisables et mobilisations

Les ressources en eau totales (Souterraines et de surface) mobilisables ont été estimées à 405,94 Hm³ /an en hypothèse forte et, à 375,94 Hm³/an en hypothèse faible.

U=Hm³

Ressources mobilisables		Hypothèse forte	Hypothèse Faible
		405,94	375,94
Mobilisations			
- Eaux Souterraines			
	2000	184,08	184,08
	2008	124,49 (Dont sources)	124,49
- Eaux de surface			
	2000	44,12	44,12
	2008	44,575	44,575
TOTAUX			
	2000	228,20	228,20
	2008	169,065	169,065
Taux de mobilisation			
	2000	56,21%	60,70%
	2008	41,65%	44,97%
Ressources disponibles			
	2000	177,74	147,74
	2008	236,875	206,675

Source : fait par nous à partir des documents portant monographie de la wilaya de la DPAT de la Wilaya de Khenchela de Février 2001 (en français) et, celui de 2009 (en langue arabe).

L'hypothèse d'une meilleure précision des données reste à vérifier quant à la régression de la mobilisation des eaux souterraines.

23,49% seulement des ressources mobilisées sont utilisées (en 2008) se répartissant comme suit :

Désignation	Eaux de surface	Eaux souterraines	Sources	Total
1-Ressources mobilisées	44,575	113,99	10,5	169,065
2-Ressources utilisées	5,665	33,48	0,6	39,745
2/1 en %	12,7%	29,34%	5,7	23,49%

58,22% des ressources utilisées vont à l'AEP, 4,78% à l'Industrie et 37,08% à l'irrigation.

Signalons que la wilaya est riche en sources thermales dont trois sont exploitées.

1-1- LES INFRASTRUCTURES

Le réseau routier au niveau de la wilaya comporte 271 Km de routes nationales en très bon état et en amélioration ces dernières années, quelque 457Km de chemins de Wilaya (routes) dont 74% en bon état et, 1160,2 Km de routes communales dont 495 non bitumées. Le réseau, d'une densité inégale sur le territoire, s'est plus développé entre le chef lieu et les différentes communes qu'entre les différentes communes.

Le taux d'électrification est appréciable avec 96% au niveau wilaya et surtout, 96,5% au niveau rural ! Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel (en extension) est de 45%.

La wilaya dispose de 42 agences postales (une pour 9210 hab.) et chacune des 21 communes dispose d'au moins une et sont toutes raccordées au réseau téléphonique fixe et couvertes par la téléphonie mobile.

Tous les chefs-lieux de commune disposent de réseaux d'AEP et d'assainissement. Pour les agglomérations chefs-lieux des é& communes, le taux de raccordement moyen au réseau AEP est de 89% alors que celui au réseau d'assainissement atteint 97,5%.

1-2- POPULATION ET ACTIVITES

1-2-1- Population et ses caractéristiques

a- Evolution de la population de la wilaya (1987- 2008)

U= hab.

Année	1987 (Mars)	1998 (Juin)	2008 (AU 31/12)
Population agglomérée	155.740 (63,17%)	237.990 (72,58%)	304.805 (78,80%)
Population éparsé	90.801	89.930	81.995
Population Totale	246.541	327.920	386.800

Source : Fait par nous à partir des données de la DPAT

En 21 ans la population totale a augmenté de 56,89% avec une moyenne annuelle de 6679 habitants contre une moyenne de 5888 sur les dix dernières années, et une tendance marquée à l'agglomération.

En 2008, si la densité moyenne de la wilaya est de 40 hab./Km². Par commune elle reste très hétérogène passant d'un maximum de 3369 pour le chef lieu, à un minimum de 07 pour la commune de M'Sara.

En 2008, la population féminine représentait 49,73% de la population totale.

La population de moins de 20 ans représentait pas moins de 50,8% de la population totale soit, un peu plus que la moitié. Celle entre 16 et 59 ans d'âge représentait 52,21% soit, 201.950 personnes.

1-2-2- Emploi

Selon les données de la DPAT, au 31/12/2008, la situation était la suivante :

Indicateur	Nombre		%	
	Au 31/12/2000	Au 31/12/2008	2000	2008
Actifs	93.400	122.400		
Occupés	67500	107.840	72,26	88,1
Chômeurs	11.613	14.560	27,7	11,9

Les taux de chômage avancés tournent autour du taux de chômage au niveau national.

Répartition des occupés selon les secteurs d'activité au 31/12/2008:

Secteur	Agriculture	BTP	Industrie	Autres	Total
Nombre	39.635	21.856	7.548	38.803	107.840
%	36,7	20,3	7	36	100

Les unités industrielles en production et offrant plus de 80 postes d'emploi chacune se réduisent actuellement à une unité textile, la transformation du bois, une unité d'appareillage électrique, une unité de Barite et une briqueterie.

Une vingtaine de petites unités - matériaux de construction, agroalimentaire et énergie (enfutage gaz)- offrant chacune entre 03 et 38 emplois sont en activité, alors qu'une dizaine de moyennes et petites unités sont à l'arrêt (surtout textile, plastic et papier).

Le secteur agricole reste le premier pourvoyeur malgré l'importance des BTP et la montée spectaculaire du commerce et autres services.

1-4- HABITAT, EDUCATION, SANTE

Le parc de logements de la wilaya est composé de 86 189 unités dont 7.511 logements précaires (en tôle). 74525 logements sont occupés et, le taux d'occupation par logement occupé est de 5,1 personnes alors que la moyenne par ménage est de 5,6 personnes.

L'éducation est obligatoire jusqu'à 16 ans et gratuite. La wilaya dispose de tous les niveaux d'éducation, du préparatoire (5ans) au supérieur (centre universitaire) en passant par la formation et l'enseignement professionnels et technique.

Le taux de scolarisation global à 6ans s'élève à 95,4% alors qu'il est de 89,1% pour les 6-15ans. Le pourcentage de filles est de 47,5% au primaire, de 47,7% au niveau moyen et atteint 56% au niveau secondaire et technique.

Dans le domaine de la santé, les indicateurs du nombre d'habitants par médecin (957), par chirurgien dentiste (4500), par pharmacien (4345), par personnel para médical (251) sont meilleurs que la norme nationale. Il en est de même pour le nombre d'habitants par polyclinique. Le nombre de lits pour 1000hab (1,8) est inférieur à la norme (2) de même que pour les salles de soins qu'il faudrait quasiment doubler pour atteindre la norme.

En Conclusion

La wilaya de Khenchela présente une diversité naturelle (géomorphologique, climatique, couverture végétale, pédologique...) d'une richesse remarquable relativement à sa superficie.

Elle a toujours été connue : comme haut lieu de la révolution, par ses sources thermales (Hammam Salihine...), ses vestiges berbères et romains, Le mont Chelia et, par ses forêts d'autant plus importantes économiquement et écologiquement qu'elles donnent le plus de production de bois et sont les plus méridionales d'Algérie.

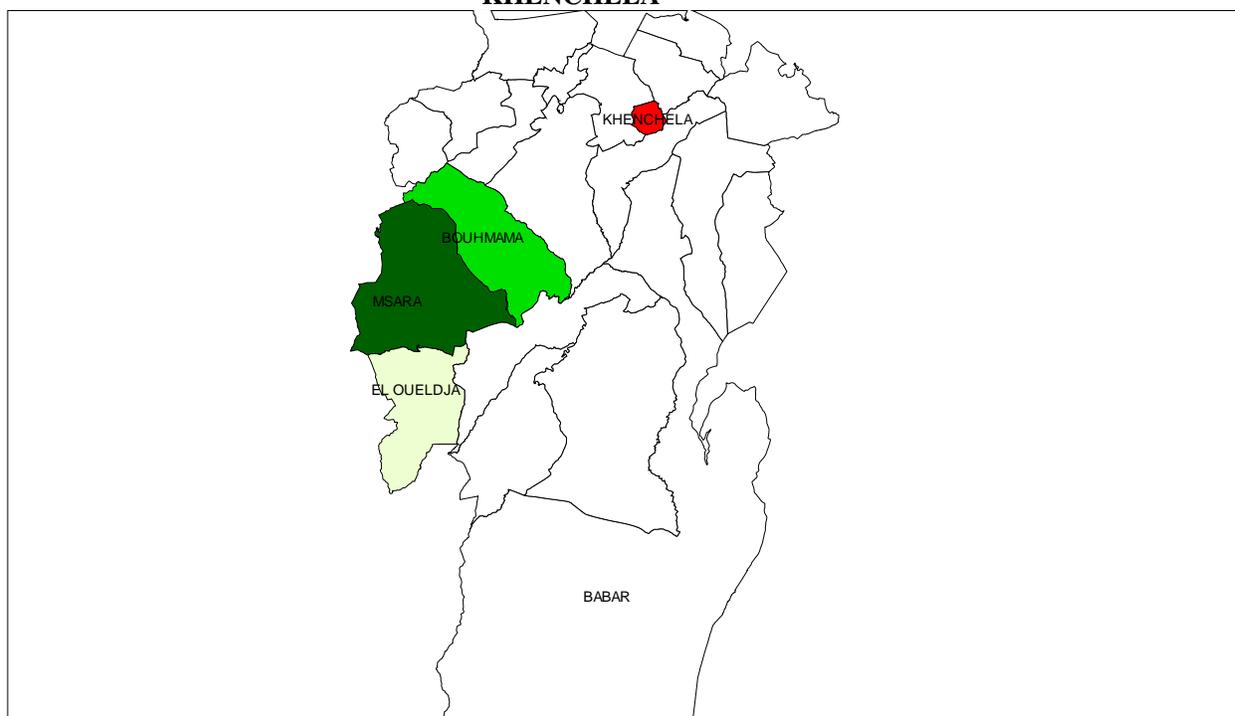
Les activités humaines nous renseignent sur les rapports à l'environnement. Le développement industriel a été faible depuis la fin des années 80, Les services (formels et informels) et les BTP ont progressé. L'agriculture reprend depuis le début des années 2000, restant le premier secteur pourvoyeur d'emplois et préservant la vocation agro-sylvo-pastorale de la wilaya qui, aujourd'hui, est aussi connue par la « **Pomme de Bouhmama** ». Si le potentiel en sols paraît important. En plus d'un potentiel en eau faible, la part mobilisée n'est utilisée qu'à moins de 40%.

L'impact de l'apport décisif et volontariste de l'Etat durant la dernière décennie (infrastructures, éducation, santé, aide au logement tant urbain que rural, appuis organisationnel et technique...) et avec l'avènement d'une politique de développement rural, est très visible au niveau de la Wilaya qui semble réunir, et de plus en plus, les conditions de base pour une meilleure expression des dynamiques des populations locales dans leurs situations différenciées.

II- LA ZONE DU PROJET

Les deux communes mitoyennes de M'Sara et Bouhmama, avec respectivement 570Km² et 409Km², constituent plus de 10% de la superficie du territoire de la Wilaya. De par leur position géographique elles touchent les trois principaux massifs forestiers (Aurès Est, Béni Mloul et Ouled Yaacoub²) mais, elles offrent les meilleures forêts et sur 51,34% de la superficie forestière totale de la Wilaya en 2007/2008.

SITUATION DES COMMUNES DE M'SARA ET BOUHMAMA DANS LA WILAYA DE KHENCHÉLA



2-1- DONNEES SUCCINTES SUR LES DEUX COMMUNES

Au niveau naturel, **l'ensemble M'Sara-Bouhmama** se singularise –relativement aux autres zones de la wilaya- par son altitude, son relief et, l'importance de sa couverture forestière.

Au niveau humain, la principale caractéristique est une grande concentration de la population dans et aux environs des deux chefs-lieux (proches l'un de l'autre), au Nord, loin de leur limites Sud (Ceci paraît être très lié aux voies de communication). Il n'y a pas de véritable agglomération secondaire mais quelques petits hameaux au Nord et de l'habitat très éparés au niveau des autres zones où la densité de population est des plus faibles.

Au niveau aménagement, le développement du réseau électrique et de l'habitat rural est aujourd'hui remarquable. Le réseau routier, surtout vers le Sud reste, reste très peu développé et constitué en majorité par de pistes.

² Appelée aussi forêt de Béni Oudjana

2-1-1- Le milieu naturel

a- l'altitude

Sur un total de 97.882 ha, seuls 1500 ha se situent à une altitude inférieure à 1000m (soit **1,5%**) alors que pas moins de 68.055 ha vont au dessus de 1500m (soit près de **70%**).

b- La pente

Seuls 7830 ha ont une pente inférieure à 3% (soit **8%**) alors que 50.900 ha ont une pente supérieure à 12,5 % (soit **52%** du total).

c- Le climat

- Les températures :

La moyenne des températures minimales enregistrées sur 10 ans à Bouhmama est inférieure à 1°C durant les mois de Janvier et Février, alors que la moyenne des maxima dépasse le 32°C en Juillet et Août.

Durant la période 1991-2000, un minimum absolu de -12°C en Février1999, alors qu'un maximum de 41°C a été enregistré en Août de la même année.

La zone est touchée, en moyenne annuelle, par pas moins de 72 jours de gelée blanche.

- Les précipitations :

La moyenne des précipitations annuelles à Bouhmama sur 10 ans est de 380 mm. Mensuellement, elle varie entre 17,58 mm en Juillet et 40,6 mm en Novembre.

Pour M'Sara, située plus au Sud et à une altitude plus élevée, la moyenne annuelle se situe à 321mm avec un maximum de précipitations en Novembre (37,6 mm) et un minimum en Juillet (19,35mm).

Tenant compte de l'évapotranspiration, le déficit pluviométrique mesuré à Bouhmama, pour la période Avril-Septembre, est de 632 mm avec un minimum de 56mm en Avril et un maximum de 164mm en Juillet.

Il neige douze (12) à treize (13) jours en moyenne annuelle selon les données Seltzer (1913-1938) surtout en Janvier-Février.

La grêle est devenue le grand fléau que les agriculteurs craignent le plus depuis l'avènement de l'arboriculture fruitière. On parle d'un hypothétique « couloir de grêle » mais Il n'y a pas de données précises pour la zone. Les enregistrements au niveau du chef lieu de Wilaya, à 80 Km au Nord, donnent une moyenne annuelle de 10 jours de grêle avec un maximum en Mars.

d- La végétation naturelle et les sols

Le potentiel agricole se réduit en quasi-totalité à la haute plaine de Mellagou à Bouhmama (où les sols sont relativement de bonne qualité) et, au petit plateau de M'Sara de moindre importance. Les terres y sont privées, en général sans titre, appartenant aux arouch (tribus).

Le reste du territoire est constitué en quasi totalité par l'espace forestier domanial soit, 76,38 % de la superficie totale des deux communes équivalent à 51,34% de la superficie forestière totale de la Wilaya.

Le pin y constitue la principale essence. Le chêne vert, le frêne et le jujubier sont aussi représentés. Vers l'extrême Nord-Ouest de Bouhmama (Mont Chelia), se trouve une cédraie en partie sujette à un dépérissement.

Répartition générale des terres pour l'année 2007/2008.

	SAU	Parcours	Alfa	Forêts	Terres improductives	Urbain	Total
1 Bouhmama	3786	3411	3211	28.776	1 492	240	40 916
2 M'Sara	4000	4137	0	45 983	20 806	40	56 966
1+2=3	7786	7548	3211	74 759	22298	280	97 882
4 Tot. Wilaya	232418	466 987	42000	145 611	77012	7 555	971516
3/4 en %	3,35%	1,6%	7,65%	51,34%	28,95%	3,7%	10,08%

e- Les ressources en eau

Le réseau hydrographique est dense au niveau de la zone mais la quasi-totalité des oueds sont des petits cours d'eau et rares sont ceux qui sont à écoulement permanent tel Oued Mellagou pour Bouhmama et Oued El Ma pour M 'Sara. Il n'y a pas de barrage mais seulement trois petites retenues (2 à Bouhmama et 1 à M'Sara) d'une capacité totale de 215.000m3.

Ce sont les prises d'eau sur oueds qui sont le plus utilisées pour capter les eaux de surface (30 à Bouhmama et 39 à M'Sara) en 2007 pour l'irrigation.

Le nombre de sources existantes est de 35 pour Bouhmama et 19 pour M'Sara avec des débits variant entre 0,1et 2L /s.

Les ressources souterraines sont constituées par une nappe alluvionnaire d'une profondeur variant de 150 à 250m. En 2007, Il y avait 150 forages au niveau de Bouhmama et autant au niveau de M'Sara avec des débits variant entre 2 et 35L /s pour Bouhmama et, entre 2 et 8 L /s pour M'Sara. Ils servent aussi bien à l'irrigation qu'à l'AEP.

Il y a aussi des puits plus nombreux à Bouhmama (143) qu'à M'Sara (26) avec des débits faibles.

2-1-2- Les infrastructures

- **les routes** : Pour toute la Daïra de Bouhmama (4communes), il y avait en tout 98Km de routes communales (dont seulement 12 à M'Sara), 77Km de chemins de Wilaya (dont seulement 13) à M'Sara et, des pistes agricoles (200,6Km).

A part les chemins de Wilaya, toutes les autres voies sont difficiles à pratiquer et les rues au niveau des chefs-lieux ressemblent à des lits d'oueds asséchés difficilement carrossables.

- **Education** : il y avait en 2008,

4 écoles primaires à M'Sara (16 classes) et 11 à Bouhmama (49 Classes)

1 collège à M'Sara (7 classes) et 2 à Bouhmama (26 classes)

1 lycée d'enseignement général à Bouhmama (avec 630 élèves).

L'enseignement, gratuit, est obligatoire jusqu'à 16 ans et l'Etat offre des livres gratuits et une prime de scolarité à tous ceux qui sont dans le besoin.

- **Santé** : En 2008, les deux communes disposaient chacune de 3 salles de Soins alors que Bouhmama bénéficie en plus d'une polyclinique et d'un centre de protection de la mère et de l'enfant. Il n'y a pas d'hôpital au niveau de toute la Daïra qui fait partie, avec celle de Kaïs, du secteur sanitaire de Kaïs. Les soins sont gratuits au niveau du secteur public. Bouhmama dispose de 3 pharmacies ainsi que d'un médecin et un chirurgien dentiste privés. M'Sara dispose de 2 pharmacies.
- **Energie** : -Le taux d'électrification est appréciable
 - Le Gaz de ville : En 2010, Le réseau est en réalisation pour les chefs-lieux et leurs environs immédiats.
 - Une station de carburants à Bouhmama
- Pour le chauffage et la cuisson, c'est le bois qui est utilisé et, accessoirement le butane et le Gasoil.
- **Communications**
Il y a des agences postales au niveau des chefs-lieux (dont une à M'Sara) ainsi que le réseau de téléphonie fixe. La téléphonie mobile est devenue accessible à tous et, des cybercafés commencent à s'installer.

2-1-3- Le milieu humain

a- La population

	Recensement Mars 1987			Recensement Juin 1998			Recensement Avril 2008		
	Pop. ACL (1)	Pop. Epars	Totale (2)	Pop. ACL	Pop. Epars	Totale	Pop. ACL	Pop. Epars	Totale
Bouhmama	4002		7354	6020		9669	7420		10445
M'Sara	1757		5663	2609		4194	2787		4085
Total	5759		13017	8629		13863	10207		14520
% 1/2	44,24%			62,24%			70,3%		

- En une vingtaine d'année, la population totale des deux communes n'a augmenté que de 1503 hab. soit de 11,5% alors que celle de M'Sara n'a fait que baisser, ce qui montre le caractère répulsif de la zone dans une wilaya considérée comme équilibrée.
- Les populations agglomérées des chefs-lieux ont augmenté surtout durant la période 87-98, période de crise économique à laquelle s'est ajoutée la crise sécuritaire à partir de 1992 qui a fait fuir des populations éparpillées sur de vastes territoires montagneux, forestiers et enclavés. Les chefs-lieux offraient aussi de meilleures conditions telles que la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et de l'emploi (ex : garde communale mise en place spécialement pour la conjoncture sécuritaire).

b- Les activités

Activités par secteur d'emploi et par sexe (2006)

Commune	Agriculture	%		Industrie	%		Services	%		Autres	%		Total	%	
		M	F		M	F		M	F		M	F			
Bouhmama	2084	82	18	125	93	7	140	92	8	660	89	11	3009	89	11
M'Sara	1249	94	06	15	100	0	67	98	4	270	96	06	1601	97	03
Total	3333			140			207			930			4610		

Autres= Administration, santé, enseignement...
Services= Commerces, boulangeries, kiosques, librairies,...
Industrie=scieries de Bois

Si l'agriculture s'accapare 72,3% de l'emploi dans l'ensemble Bouhmama-M'Sara, la catégorie « autres » est aussi importante (20,2%). Le pourcentage d'emplois féminin est très faible et se concentre dans l'éducation et la santé. Pour le secteur agricole, il s'agit certainement d'une majorité d'employées de l'administration aussi et, de femmes de ménages.

Le secteur public offrait 930 emplois du total, soit 20,17%.

La SAFA (Société concessionnaire pour l'aménagement et l'exploitation du domaine forestier) employait en 2007 quelques 608 ouvriers temporaires, 22 permanents et 24 bucherons.

En conclusion

La région de Bouhmama-M'Sara est une région en majorité enclavée, difficile du point de vue climat et relief, avec des potentialités agricoles très faibles et de grandes potentialités forestières. Paradoxalement, et selon ces données, avec une SAU et des parcours qui ne représentent respectivement que 3,5% et 1,7% du territoire, le secteur de l'agriculture offre pas moins de 72,3 % de l'emploi total.

Avec un ratio de 2,3 ha de SAU par emploi agricole et de faibles disponibilités en eau, les populations locales n'ont d'autres choix que de faire appel à d'autres ressources et/ou d'autres territoires pour survivre.

Ayant toujours su tirer profit de leur milieu, c'est par l'agropastoralisme et la transhumance (élevage-climat) de plus en plus difficile qu'ils s'adaptent exerçant une pression sur le domaine forestier qui, depuis l'époque coloniale est propriété de l'Etat alors que les terres agricoles sont en totalité privées.

C'est à cette population (agropasteurs) -qui reste la plus importante et supposée être la plus dépendante de son milieu naturel- que nous allons nous intéresser ici, à travers une exploitation encore très partielle de données recueillies suite à une mission exploratoire et une enquête par questionnaire. Par conséquent, ce document constitue une première partie -quasi descriptive- de l'étude, la seconde et dernière partie – plus analytique- est en cours de réalisation.

III- LES AGROPASTEURS DE BOUHMAMA ET M'SARA

3-1- COMMUNE DE BOUHMAMA

Le document portant « Schéma directeur de développement durable de la Daïra de Bouhmama », daté de 2008, donne pour l'année 2007 les chiffres totaux de 791 exploitations, toutes privées, sur 3786 ha pour la commune de Bouhmama, avec 1151ha d'arboriculture, 2030ha de céréaliculture, 2ha de viticulture et 17ha de maraîchage. (p. 43)

Le même document et pour la même année et la même commune donne 443 bovins, 7080 ovins et 8145 caprins.

L'échantillon que nous avons considéré est composé de **45 exploitants** pris dans les différentes zones d'habitation de la commune avec une concentration sur les riverains et ceux qui vivent en pleine forêt du côté du mont Chélia.

3-1-1 Quelques caractéristiques des exploitants :

- Ils sont tous de sexe masculin.
- L'âge moyen est de plus de 47,53 ans avec un minimum de 24 ans et un maximum de 79 ans. 27 (60%) ont 47 ans et moins.
- 18 exploitants (40%) sont analphabètes, 6 (13, 33%) ont un niveau primaire, 11 (26,66%) un niveau moyen, 7 secondaire et 4 supérieur.
- Seuls 5 (11%) ont eu une formation liée à une activité agricole ou d'élevage.
- La famille moyenne tourne autour de 6,5 personnes.
- Les exploitations enquêtées se trouvent en quasi-totalité sur un rayon de 18 Km du chef lieu de la commune.
- 32 des 44 exploitants qui se sont prononcés ont des logements seulement sur l'exploitation, 10 ont des logements sur et hors exploitation et 03 d'entre eux n'ont que des logements hors exploitation.
- 14 ont bénéficié d'un logement rural (avec aide de l'Etat), la moitié (7) possédant un autre type de logement au moins. 30 ont un ou plusieurs logements de type autre que rural (sans aide de l'Etat) dont certains (rares) ne sont que des gourbis (rudimentaire en pierre et bois).
- 42 sur 43 (98%) des exploitations sont facilement accessibles et 34 sur 43 ont l'électricité (79%).
- Tous utilisent le bois pour le chauffage et la cuisson. 16 utilisent le gaz butane en complément pour la cuisson.
- Seuls 14 exploitants sur 44 (32%) achètent toute la quantité de bois qu'ils consomment, les 68% restants, en quasi-totalité, le récupèrent directement et gratuitement de la forêt.
- La valorisation des PFNL est insignifiante.

3-1-2 Données structurelles et systèmes de production

a- Agriculture :

Superficie possession (Ha)	en	Céréales (Ha)	Arboriculture (ha)	Maraîchage (ha)	
Totale	205,5	106,25	Pommier 67,975	10,75	Autres (Forêt, alfa, terres improductives ou au repos...) (9,5%)
Moyenne	4,56	(51,7%)	Autres 1	(5,1%)	
Max	12		(33,56%)		
Min	0,5				

- **La superficie irriguée totale est de 85 ha, à plus de 81% (69ha) à partir de forages** (Arboriculture et maraîchage).

Cinq exploitants utilisent 7 forages individuels dont un en possède trois. 30 exploitants (69%) ont accès au moins à un des 44 forages collectifs recensés.

15 sources et 11 puits sont aussi utilisés mais et, pour 4 des exploitants, ce sont les uniques sources d'eau d'irrigation (3 sources et un puits) alors que 7 exploitants (15,5%) déclarent n'avoir accès à aucune source d'eau d'irrigation.

- Seul 2 exploitants sur 43 (4,6%) déclarent posséder un tracteur.

b- Elevages :

BOVINS (B)		OVINS (O)		CAPRINS (C)		APICULTURE (A)	
Nombre		Nb exploitants		Nombre		Nb exploitants	
Tot	65	Tot	114	Tot	6	Tot	1143
Min	0	Min	0	Min	0	Min	0
Max	10	Max	20	Max	6	Max	110

35 exploitants (77,77%) pratiquent l'élevage et/ou l'apiculture, dont :

- 1 seul pratique les quatre types en même temps (B, O, C, A),
- 4 pratiquent trois types en même temps (B, O, A),
- 13 combinent deux types [(8 BA et 2 BO, 3 OA)],
- 17 ne pratiquent qu'un seul type [(10 A, 6 B, 1 O)]

En moyenne, un exploitant pratiquant possède 3 bovins et/ou 11 ovins et/ou 6 caprins et/ou 44 ruches.

10 exploitants (22,22%) ne font que de la production végétale dont un à échelle négligeable (petit jardinage).

En général, les résidents sur l'exploitation pratiquent très peu de maraîchage et de l'apiculture, quasi exclusivement pour autoconsommation.

Seuls 6 (13%) des exploitants pratiquent les cinq types de spéculation en même temps : céréales (C)-maraîchage (M)- pommier (P)-élevage (E)-apiculture (A), huit (18%) en pratiquent quatre avec le pommier comme constante, 15 (33%) en pratiquent trois, 7 deux et 8 une seule dont six seulement du pommier.

- **Seuls 11 (24,4%) des 45 exploitants déclarent tirer tout leur revenu de l'agriculture et/ou de l'élevage.**

- 34 (75,6%) des exploitants ont un complément de revenu hors exploitation dont 11 (24,4 %) ont un poste de travail permanent (à plein temps) hors exploitation.

Tous les apiculteurs sont transhumants vers El Ouedja ou la wilaya de Biskra au Sud par route (sauf un, ayant 2 ruches et qui dit ne pas avoir de quoi payer le transport).

En général les bovins pâturent en forêt alors que les ovins en majorité transhument vers la wilaya de Biskra par la forêt.

3-1-3- Principaux problèmes soulevés :

- la grêle relativement au pommier,
- le problème de la disponibilité en eau,
- l'éternel problème des moyens,
- des problèmes de conduite de l'arboriculture dont celui de la maîtrise des traitements,
- problèmes de coût de transport pour l'apiculture (transhumance),
- des problèmes de cherté d'alimentation de complément du cheptel,
- des problèmes d'isolement et de manque d'électricité (quelques cas)
- des besoins en formation (apiculture, conduite du pommier).

3-2- LA COMMUNE DE M'SARA

Selon les statistiques que nous avons recueillies auprès de l'ACV de M'Sara et, pour l'année 2009, il y aurait au niveau de la commune :

- 373 exploitants pratiquant l'arboriculture et totalisant 693 ha d'arboriculture et,
- 63 exploitants pratiquant le gros élevage et totalisant 287 Bovins, 7395 Ovins et 3162 Caprins.

Le document portant « Schéma directeur de développement durable de la Daïra de Bouhmama », daté de Mai 2008, livre quant à lui pour l'année 2007 les chiffres totaux de 664 exploitations, toutes privées, sur 4000 ha pour la commune de M'Sara avec 675ha d'arboriculture. (p. 43)

Le même document et pour la même année et la même commune donne 203 bovins, 6950 ovins et 6800 caprins.

L'échantillon que nous avons considéré est composé de 54 exploitants pris dans les différentes zones d'habitation de la commune.

3-2-1- Quelques caractéristiques des exploitants :

L'âge moyen est de plus de 52 ans avec un minimum de 24 ans et un maximum de 87 ans. Près de 80% ont plus de 45 ans et plus de 50% ont plus de 55ans. Seuls 8 soit 15% ont moins de 40ans.

- 28 exploitants (52%) sont analphabètes, 10 (18,5%) ont un niveau primaire, 5 un niveau moyen, 3 secondaire et 4 supérieur. Seuls 4 (7%) ont eu une formation liée à une activité agricole ou d'élevage.
- Ils sont tous de sexe masculin.
- La famille moyenne tourne autour de 9 personnes.
- Les exploitations se trouvent en quasi-totalité sur un rayon de 12 Km du chef lieu de la commune.
- 52% des exploitants ont des logements sur l'exploitation, 35 % ont des logements sur et hors exploitation et, 13% n'ont que des logements hors exploitation.
- 20,3% (11) exploitations sont difficilement accessible et 18,5% (10) n'ont pas l'électricité.
- Tous utilisent le bois pour le chauffage et la cuisson, peu utilisent le gaz butane avec le bois pour la cuisson. Seuls 15 exploitants sur 52 (29%) achètent le bois, les 71% restants le récupèrent directement et gratuitement de la forêt.
- La valorisation des PFNL est très réduite.
- Seuls 4 (7%) possèdent un tracteur.
- 26 exploitants sur 53 (49%) ont un complément de revenu d'une pension et/ou d'un travail hors exploitation.

3-2-2- Données structurelles et systèmes de production

a- Agriculture :

Superficie propriété (Ha)	en	Céréales (Ha)	Arboriculture	Maraîchage	
Totale	476	244,85	Pommier	7,89	Autres (Forêt, alfa, terres improductives ou au repos...)
Moyenne	8,8		77,85		
Max	22		Autres 4,17		
Min	0,5				

Le pommier et le maraîchage sont irrigués quasi exclusivement par de l'eau de forages en majorité individuels dont certains non autorisés. Rarissimes sont ceux qui pratiquent une technique d'irrigation économisatrice d'eau.

b- Elevages :

BOVINS			OVINS			CAPRINS			APICULTURE		
Nombre		Nb exploitants	Nombre		Nb exploitants	Nombre		Nb exploitants	Nombre (ruches)		Nb exploitants
Tot	83	12	Tot	1995	29	Tot	190	6	Tot	686	25
Min			Min			Min			Min		
Max	20		Max	500		Max	80		Max	110	

Le système de production qui reposait jadis sur la céréaliculture et l'élevage en extensif, s'est diversifié et combine aujourd'hui quatre spéculations principales : l'élevage (E), le pommier (P), la céréaliculture (C) et l'apiculture (A).

Dans une première analyse, il ressort que seuls 12 exploitations sur 53 (22,6%) pratiquent les quatre spéculations simultanément (EPCA), 18 exploitations combinent trois spéculations, 18 deux, et 5 une seule spéculation. Il est à noter que, contrairement aux trois autres spéculations, l'élevage n'est jamais pratiqué seul mais toujours lié à la céréaliculture et, dans un seul cas au pommier, ce dernier se trouvant combiné avec toutes les autres spéculations.

En général, les résidents sur l'exploitation pratiquent très peu de maraîchage et de l'apiculture quasi exclusivement pour autoconsommation.

32 (59,25%) exploitants sur les 54 pratiquent un élevage (Ovins, Bovins, Caprins) et 25 pratiquent l'apiculture. Seuls 5 exploitants combinent les trois élevages (OBC) alors que 19 éleveurs (59,4%) ne pratiquent que l'ovin, 3 seulement le bovin, 4 combinent deux espèces et aucun n'a le caprin seul.

Tous les apiculteurs sont transhumants vers El Ouedja ou la wilaya de Biskra au Sud.

7 sur 13 des éleveurs de bovins qui se sont exprimés sont transhumants alors que les éleveurs d'ovins le sont à 82% et ceux de caprins à 100% et transitent par la forêt.

3-2-3- Principaux problèmes soulevés :

- la grêle relativement au pommier
- le problème de la disponibilité en eau
- l'éternel problème des moyens
- des problèmes de conduite de l'arboriculture
- problèmes de coût de transport pour l'apiculture (transhumance)
- des problèmes d'alimentation du cheptel
- des problèmes d'isolement et de manque d'électricité (quelques cas)
- des besoins en formation
- des problèmes d'accès aux soins pour la famille surtout en hivers.

Documentation utilisée

- 1- « **Schéma directeur de développement durable de la Daïra de Bouhmama** », subdivision de Bouhmama, Mai 2008, 89pages, (à remettre).
 - 2- « **Etude relative à la mise en valeur des potentialités de la commune de M'Sara** » dans le cadre du programme de développement rural de proximité du MADR, CENEAP-BNEDER, 2007, 41pages.
 - 3- « **Projet de développement agro-sylvo-pastoral dans la région montagneuse, Wilaya de Khenchela (Algérie), Recherche micro-économique...1990/1991** », ORDF-EST-GTZ, 1992, 27pages + annexes.(copie)
 - 4- « **Monographie de la wilaya de Khenchela** », DPAT de la Wilaya de Khenchela, Février 2001, pages non numérotées (une centaine).(copie)
- « Le guide statistique de la Wilaya de Khenchela 2008 », en arabe, DPAT Khenchela, Edition 2009, 86pages ; (copie)

ANNEXES

A-1- Personnes rencontrées

A-2- Questionnaire utilisé

**A-3- Quelques éléments préliminaires du profil des exploitants agricoles
et agropasteurs de la commune de M'Sara**

**A-4- Quelques éléments préliminaires du profil des exploitants agricoles
et agropasteurs de la commune de Bouhmama**

**A-5- Logique et critères de sélection des exploitants par rapport à
l'expérimentation du filet anti-grêle**

A-1- Personnes rencontrées

- M. **Saïdi Belkacem** (Conservateur des forêts, Wilaya de Khenchela),
- M. **Athmane**, Chef de service Protection des forêts et M. **Menasri Ammar**, Chef de service gestion (Conservation des forêts, Wilaya de Khenchela),
- M. **Djebaili** (Directeur SAFA Aurès, au niveau Conservation des forêts, Wilaya de Khenchela),
- M. **Bouzghaïa Madjid** (Chef de circonscription des forêts de la daïra de Bouhmama),
- M. **Aksel Rebaïi** (Chargé des PPDR au niveau de la Circonscription des forêts de la daïra de Bouhmama),
- M. le **Président d'APC de Bouhmama** (au niveau de la circonscription des forêts),
- M. **Abdallah** (agro-éleveur, sur son exploitation),
- M. le **vice président** de l'APC de M'Sara avec M. **Djeffali Mohamed** (ACV, commune de M'Sara) et M. le chargé des statistiques.
- M. **Zghada Abelali** (ACV, commune de Bouhmama),
- M. **Ouchène Fateh** (Subdivisionnaire de l'agriculture, Daïra de Bouhmama),
- M. **Achiha ?**, ingénieur des forêts, Bouhmama avec Le **docteur vétérinaire** au niveau de la subdivision (Brève rencontre).

A-2- Questionnaire utilisé

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE FORESTIERE

PROJET

**« Expérimentation Participative et Adaptative de Modèles de Gestion
des Ressources Forestières dans la Chaine Montagneuse de l'Atlas (Algérie, Maroc,
Tunisie) »**

**PROJET DE COOPERATION AVEC LE CRDI /CANADA
PARTIE ALGERIE
ZONES FORESTIERES DE BOUHMAMA ET M'SARA
WILAYA DE KHENCHELA**

VOLET : PROFIL DES AGROPASTEURS (I)

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

PREMIERE PHASE:

TYPOLOGIE DES AGROPASTEURS

MODE DE CONDUITE ALIMENTAIRE DES TROUPEAUX

ENQUETEUR (TRICE) :

DATE :

		2010
--	--	------

COMMUNE : 1 Bouhmama

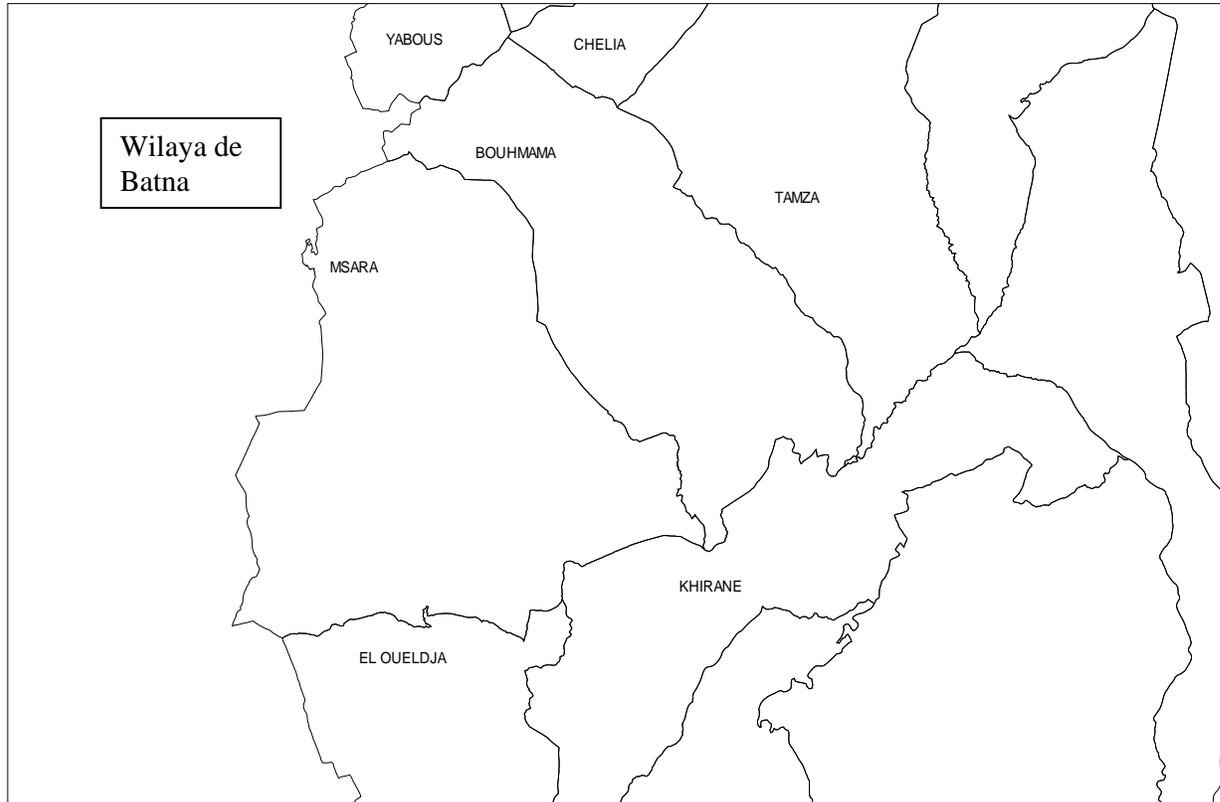
2 M'sara

MECHTA, lieu dit :

CODE EXPLOITANT

--	--

SITUATION APPROXIMATIVE SUR LA CARTE



Questionnaire élaboré par R. Boukhchem Janvier 2010

F 1-1 : EXPLOITANT/ **INSTALLE ICI DEPUIS/**

-Sexe : M

F

-Situation matrimoniale : Marié (e)
 Veuf (ve)
 Divorcé(e)

-Age : ans

-Niveau d'instruction générale

Aucun	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
<input type="text"/>				

- Formation et aptitudes en agriculture et élevage ?.....

- Carte d'agriculteur ? OUI NON

- Membre d'une association ? NON OUI (laquelle :)

- Tenue d'une comptabilité concernant l'exploitation ? NON OUI (quel type ?)

- Occupation sur exploitation : Plein temps- Temps partiel

- Occupation hors exploitation : Plein temps- Temps partiel. Type et lieu :

Terres :	ha	Lieu (x)	Dont exploitées	Louées à d'autres
En propriété	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En location	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-

Autre (Préciser)				

HABITAT/

	Type	Commodités
Sur l'exploitation		-accessibilité : -électricité -AEP -Assainissement :
Hors exploitation nombre, lieu(x) et statut	- - -	

Statut : propriété, location, autre

Type : Gourbi, traditionnel en toub, moderne en dur (date), logement cadre habitat rural (date)

RESIDENCE/

	Hiver	Printemps	Automne	Eté	Observations
Sur l'exploitation					
Hors exploitation (lieu)					

Observations : (Toute la famille, en partie, qui et pourquoi?)

FAMILLE :

-Enfants

	0-15ans	15-25ans	>25ans	Total	Scolarisés (lieu)	occupés	Chômeurs déclarés
Filles							
Garçons							
Totaux							

- Autres membres de la famille vivant sous le même toit, sur l'exploitation et/ou à charge

Sexe Age	0-15ans	15-25ans	25-60ans	>60ans	Total	En formation	occupés	Ayant pension	Sans occupation	Chômeurs déclarés
F (Nombre)										
M (Nombre)										
Totaux										

Remarques et Observations F 1-1 avec description sommaire du lieu d'implantation et des exploitations environnantes s'il y a lieu:

F 1-2 : EXPLOITATION VISITEE/ STRUCTURES/EQUIPEMENT

A- Description sommaire : Lieu dit, situation géographique par rapport au chef lieu de commune, par rapport au domaine forestier, à la route, à la pente, au type de sol, couverture végétale, propriété...

--

B- Superficies et Occupation des sols (U=ha)

CULTURES PERENNES	
CULTURES HERBACEES	
TERRES AU REPOS	
	SAU
TERRES FORESTIERES	
TERRES ALFATIERES	
TERRE IMPRODUCTIVES	
	SAT
AUTRES (PRECISER)	
	ST

C- Bâtiments d'exploitation :

	Nbre	Année et cadre de réalisation	Surface m2 ou
--	-------------	--------------------------------------	----------------------

		initiative et financement propre (IP), projet ou programme avec soutien de l'Etat, PPDR(I), reconversion....)	capacité (m3, unité...)
Hangars et Bts de stockage			
Chambre froide			
Etable			
poulailler			
clapier			
Autres (bassin..., Préciser)			

C- Sources d'eau d'irrigation

	Nombre/débit	Année (s) et cadre de réalisation, Autorisé (A) Non autorisé (NA)	Superficie irriguée
Forage propre			
Forage collectif			
Puits propre			
Source		-	
Retenue, barrage, ced			
Prise d'eau sur oued	-	-	
Citerne tractée			

D-Matériel agricole propre à l'exploitation (dont matériel d'irrigation)

E- Matériel de transport propre (personnes et marchandises) :

F- Principaux problèmes et facteurs limitants perçus par l'exploitant et, ses propositions:

G- Remarques et observations de l'enquêteur :

FICHE 1-3: CULTURES ET PRODUCTIONS VEGETALES

A- Production végétale dernière campagne

	Spéculation (Principale) (*)	Pratiquée depuis (Année)	Sec		Irrigué		Total (ha)	Destination principale de la production (**)	
			ha	Qx/ ha	ha et type d'irrigation	Qx /ha		Marché	Auto cons.
-Céréales									
-Maraîchage PC									
-Maraîchage SS									
-Fourrage									
Total : Cultures annuelles	-	-		-		-			
- Pommier									
- Autre Arb. Fruit.									
- Olivier									
- Fourrage									
- Vigne									
- Autre (préciser)									
Total : Cultures pérennes	-	-		-		-			
TOTAL PV	-	-		-		-			

(*) ex : pour céréales : blé tendre, blé dur, orge ; pour maraîchage : pomme de terre ; fourrage : orge en vert ; (s'il n'y a rien, laisser la case vide)
 (**) Mettre un signe dans la case concernée ou, si possible, un % dans chaque case.

B- Principaux problèmes et facteurs limitants perçus par l'exploitant et, ses propositions: [à l'amont (approvisionnements), au niveau de la production et de son développement quantitatif et qualitatif (itinéraire technique) à l'aval (valorisation, commercialisation)].

C- Remarques et observations de l'enquêteur :

FICHE 1-4 : CHEPTELS ET PRODUCTIONS ANIMALES

A- Gros élevage (*) : OUI NON

- Si NON, n'a-t-il jamais été pratiqué (.....) ou a-t-il été abandonné (.....) quand (.....) et pourquoi ?.....

- Si OUI, depuis quand l'élevage est pratiqué ? : AnnéeType d'élevage au début et cadre (initiative privée, programme étatique...):.....

A-t-il été pratiqué en continu depuis? OUI NON, Si NON Pourquoi ?

Cheptel Actuel

	Depuis quand (Année)	Nombre de Têtes	Production l/j/VL	Destination de la production de lait %		L'effectif a-t-il ↘ ou ↗ ces dix dernières années ~%
				Marché	Autoconsommation	
BLM (dont VL)						
BLA (dont VL)						
BL (dont VL)						
TOTAL BOVINS						
OVINS						

CAPRINS						
Autres						

B- Petits élevages (*) : OUI NON

- Si OUI, depuis quand ce type d'élevage est pratiqué ? : AnnéeType et échelle d'élevage au début

A-t-il été pratiqué en continu depuis ? OUI NON, Si NON Pourquoi ?

.....
.Elevage actuel :

Type d'élevage	Année de début	Cadre d'acquisition (projet, programme, initiative propre)	Capacités de production	Destination de la production	
				Marché	Autocons.

- Si NON, n'a-t-il jamais été pratiqué (.....) ou a-t-il été abandonné (.....) quand (.....) et pourquoi ?.....

C- Apiculture (*) : OUI NON

- Si OUI, depuis quand l'apiculture est pratiquée ? : AnnéeType et échelle d'élevage au début

A-t-elle été pratiquée en continu depuis ? OUI NON, Si NON Pourquoi ?

.....
Capacités actuelles (Apiculture) :

Type de ruche	Année de début	Cadre (projet, programme, initiative propre)	Nombre de ruches	Mode de conduite (transhumant T ou Non NT)	Destination de la production ~%	
					Marché	Autocons.
Traditionnel						
« Moderne »						

- Si NON, n'a-t-elle jamais été pratiquée (.....) ou a-t-elle été abandonnée (.....) quand (.....) et, Pourquoi ?.....

D- Problèmes perçus et propositions (vision de l'exploitant)

E- Remarques et observations (enquêteur)

--

FICHE 2-1 : RAPPORTS DIRECTS AUX RESSOURCES FORESTIERES

(mode de chauffage et de cuisson, bois de chauffage (récolte par qui), bois de clôture, pfnl, problèmes perçus, propositions).

A- Usages du bois par le ménage :

	Quantité annuelle		Mode et lieu d'acquisition		
	%bois	qté	achat	Récupération directe et gratuite de la forêt	Par : Hommes : H Femmes : F Hommes et Femmes : HF
Chauffage domestique					
Cuisson (cuisine)					
Clôtures					
Construction					
Menuiserie					
Artisanat					
Autre (spécifiez)					

B- Usages des PFNL

Type de PFNL	Usage (s) dont transformation et/ou vente	Qté	Mode d'acquisition		
			achat	Récupération directe et gratuite en forêt	Par : Hommes : H Femmes : F Ou les deux : HF

C- Problèmes perçus et propositions de l'exploitant/ accès au bois et PFNL.

D- Remarques et observation de l'enquêteur.

<p>FICHE 2-2 : RAPPORTS AUX RESSOURCES FORESTIERES A TRAVERS LES PRODUCTIONS ANIMALES</p>

A- Mode de conduite (Gros élevages) :

	Transhumant source (s) et type(s) d'aliments (SA) et lieux (L) où se trouve le cheptel											Non transhumant, source et type(s) d'aliments
	hiver			printemps			été			automne		
	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	
Bovins L SA												
Ovins L SA												
Caprins L SA												

B- Transhumant depuis quand et pourquoi ?.....
.....
.....

Non transhumant depuis quand et Pourquoi ?

.....

C- QUELS SONT LES ITINERAIRES, LES DATES ET DUREES DES DIFFERENTS DEPLACEMENTS ENTRE LES DIFFERENTS LIEUX du cheptel transhumant ?

Dates (Mois de.)	Lieux (De...à...)	Durée (Nb de jours) du déplacement	Itinéraire (Lieux de passage par rapport au domaine forestier) et mode de déplacement du cheptel

C- Problèmes perçus par l’exploitant et, ses propositions (difficultés rencontrées dont, par rapport à la participation à la gestion des ressources forestières).

D- Remarques et observations de l’enquêteur

FICHE 2-3 : ACTIVITES ET REVENUS DU MENAGE

A- Sources de revenus

SOURCE DE REVENU	PROPORTION %~ (Selon l’exploitant)
Production végétale	
Production animale	
Travail à domicile (artisanat ou autre)	
Location terres et/ou matériel	
Travail hors exploitation	
Pensions	
Autres (préciser)	

B- Crédit et endettement

L’exploitant et/ou un membre du ménage a-t-il eu recours :

	Oui/Non	Observations Si OUI (pour financer quoi et/ou cadre et consistance). Si Non (pourquoi)
Au crédit bancaire ?		

Au crédit de campagne ?		
A l'emprunt chez des tiers ?		
Est-il endetté ?		
A-t-il bénéficié d'un l'effacement de dette ?		

C- Remarques et observations de l'enquêteur :

FICHE 2-4 : NIVEAU DE PARTICIPATION A LA GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES

	Actuel	Souhaité
Simplement informé des décisions prises		
Consulté directement ou à travers un représentant avant les prises de décision		
Avis propre considéré dès le début d'élaboration de programmes ou projets		
Membre ou représenté dans un comité consultatif (participation partielle aux décisions)		
Membre ou représenté dans un conseil de gestion (participation à la planification et à la prise de décision)		
Partenaire égal dans un cadre organisé et contrôlé avec des rôles définis et légalisés.		

Remarques et observations de l'enquêteur :

FICHE 2-5 : OPINION SUR L'INTERET ET DISPOSITION A PARTICIPER A L'UNE OU PLUSIEURS DES EXPERIMENTATIONS PREVUES

A- Trouvez-vous que les expérimentations proposées répondent aux problèmes prioritaires réels?

Opinion	Explication (lesquelles, Pourquoi, raisons avancées)
Oui Totalement	
Oui Partiellement	
Non	

B- NIVEAU DE PARTICIPATION SOUHAITE

<u>TYPE</u>	<u>TYPE DE PARTICIPATION</u>					
<u>Expérimentation</u>	Pas prêt à participer (*)	Vouloir être simplement informé et donner son avis (*)	Participer aux réunions de suivi et d'évaluation (*)	Prêt à Accueillir un projet et contribuer au suivi évaluation	Contribuer au SE et à la réalisation Même chez un autre	<u>Autres</u> (précisez)

				(SE) et à la réalisation par : (**)	exploitant (1) ou sur les terres domaniales (2) (***)	
				- travail -financement - Les deux	(1) (2)	
				- travail -financement - Les deux	(1) (2)	
				- travail -financement - Les deux	(1) (2)	
				- travail -financement - Les deux	(1) (2)	

(*) Mettre, s'il y a lieu, un signe dans la case. (**) et (***) Entourer, s'il y a lieu, le ou les éléments correspondants.

Remarques et observations de l'enquêteur :

FIN